

**COMPLÉMENTS DE RÉPONSES D'HYDRO-QUÉBEC  
DANS SES ACTIVITÉS DE TRANSPORT ET  
DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ AUX  
QUESTIONS 7.1 ET 8.1 DE LA DEMANDE DE  
RENSEIGNEMENTS N° 1 DE L'AQCIE-CIFQ**



**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO 1 DE L'AQCIE ET DU CIFQ AU DISTRIBUTEUR ET AU TRANSPORTEUR**

**R-4235-2023 : Demande d'approbation des modifications à la méthode de cheminement des coûts pour l'établissement des charges d'exploitation**

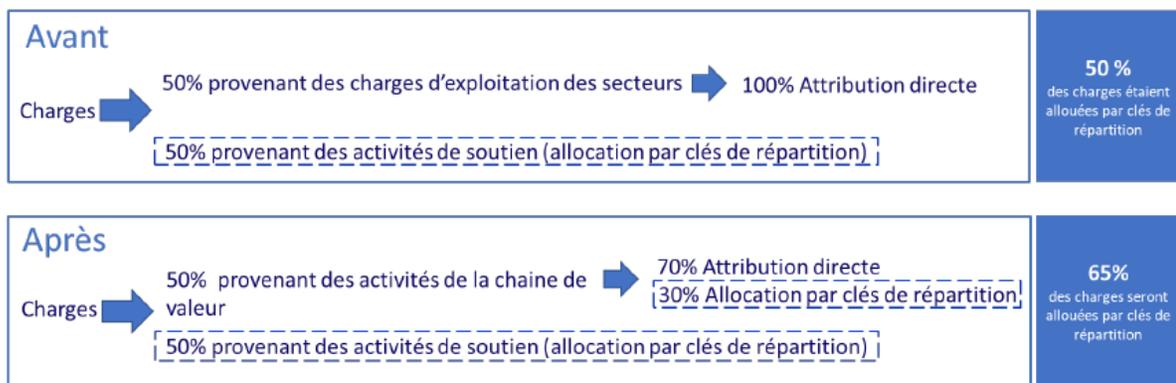
[...]

- 7. Références :** (i) B-0004, page 10  
(ii) B-0014, page 5

**Préambule :**

La référence (i) présente la figure suivante indiquant la proportion des charges qui sont allouées par le biais d'une clé de répartition avant et après l'application de la MCC adaptée.

**FIGURE 4 :  
PROPORTION ESTIMÉE DES CHARGES D'EXPLOITATION ALLOUÉES À LA VUE ÉLECTRIQUE  
PAR LE BIAIS DE LA MCC**



La référence (ii) présente le tableau R-1.1 : Coût complet des activités de la chaîne de valeur réparties dans la vue électrique par sous-activités, indiquant les clés de répartition pour chacune des activités et sous activités. En excluant l'item Facturation interne directe, la valeur totale est de 3492,1 M\$.

Les coûts sont présentés selon deux composantes, soit Activités de soutien et Chaîne de valeur.

Les intervenants comprennent que les coûts des activités de soutien sont alloués selon une clé de répartition spécifique lors de leur cheminement vers les activités de la chaîne de valeur.

Il n'y a donc que les activités de la chaîne de valeur qui peuvent avoir une attribution directe.

À partir des informations présentées à ce Tableau R-1.1, l'AQCIE et le CIFQ ont réalisé le tableau suivant montrant les activités ayant une attribution directe.

Pour les activités «Conception et évolution du système énergétique et infrastructure» et «Opération et maintenance» il y a plusieurs clés de répartition. L'information disponible ne

**Compléments de réponses à la DDR n° 1 de l'AQCIE-CIFQ**

permet pas d'identifier la portion du coût relatif à la chaîne de valeur qui est attribuée directement à la Vue électrique. Les intervenants émettent l'hypothèse que pour les clés de répartition de ces deux activités, 100% du coût relatif à la chaîne de valeur est attribué directement.

Coût complet des activités de la chaîne de valeur réparties dans la Vue électrique selon l'attribution directe								
Activités	Clés de répartition	Activités de soutien	Chaîne de valeur	Coût complet	Vue électrique			
					Transport	Distribution	Non réglementé	Total
Ventes à l'exportation et développement de marchés	Attribution directe	41,2	64,8	106,0			106,0	106,0
Gestion des approvisionnements en électricité	Attribution directe	1,2	4,3	5,5		5,5		5,5
Conception et évolution du système énergétique et infrastructure		46,7	62,3	109,0	55,3	44,8	9,0	109,1
Expérience client et commercialisation	Attribution directe	211,3	338,7	550,0	0,0	525,6	24,4	550,0
Service technique et intégration réseau	Attribution directe	29,2	2,5	31,7		31,7		31,7
Opération et maintenance		808,3	907,1	1 715,4	595,9	602,1	517,4	1 715,4
Mesurage	Attribution directe	65,0	38,2	103,2		103,2		103,2
Exploitation des réseaux autonomes	Attribution directe	14,7	71,6	86,3		86,2		86,2
Autres activités non réglementées	Attribution directe	12,4	65,6	78,0			78,0	78,0
			<b>1 555,1</b>					

Sur la base de cette hypothèse, selon l'évaluation de l'AQCIE et du CIFQ, la valeur totale des coûts alloués selon une attribution directe est de 1555,1 M\$, ce qui correspond à 44,5% des coûts complets totaux ( $1555,1 / 3492,1 = 0,445$ ).

Il y a donc 55,5% des coûts des charges d'exploitation qui sont attribués selon une clé de répartition, et non 65% comme indiqué à la Figure 4.

**Demandes :**

7.1 Veuillez confirmer l'évaluation de l'AQCIE et du CIFQ.

**Réponse :**

1 L'analyse fournie en référence (i) par HQT D a été effectuée afin d'illustrer les  
2 modifications de la MCC adaptée à haut niveau.

3 Dans les deux analyses, la conclusion demeure la même, soit qu'il y a peu de  
4 changements par rapport à l'ancienne MCC, c'est-à-dire que les coûts  
5 cheminant par attribution directe dans la Vue électrique le font dans une  
6 proportion semblable à celle avant « Une Hydro ».

**Complément de réponse :**

7 Comme mentionné en preuve et à la réponse initiale à la question 7.1 ci-haut,  
8 les pourcentages utilisés à la figure 4 (référence i) ont été calculés avec des  
9 données arrondies dans l'objectif d'illustrer, en introduction de la preuve,  
10 l'impact à haut niveau de la MCC adaptée sur le cheminement des charges  
11 d'exploitation dans la Vue électrique. Par conséquent, il n'est pas possible avec

1 les données fournies en preuve de reconstituer exactement les pourcentages  
2 de la figure 4.

3 Toutefois, HQT D remarquent que pour se rapprocher de l'évaluation effectuée  
4 à la figure 4, l'intervenant doit :

- 5 • Dans un premier temps, utiliser la totalité des coûts complets incluant  
6 la facturation interne directe ; et
- 7 • Exclure une portion des coûts de la chaîne de valeur liés à l'activité  
8 « Opération et maintenance » de l'ordre de 275 M\$ qui ne cheminent pas  
9 selon une attribution directe, soit la portion des coûts de la chaîne de  
10 valeur pour les clés de répartition « heures de réalisation des travaux »  
11 et « dollars des contrats de végétation ». Ce montant a été établi  
12 simplement en appliquant la proportion des coûts de la chaîne de valeur  
13 sur le coût complet de l'activité « Opération et maintenance » (907 M\$ /  
14 1 715 M\$ = 53 %) multiplié par les coûts complets pour ces deux clés de  
15 répartition (476 M\$ + 45 M\$ = 521 M\$).

16 HQT D réitèrent que l'appréciation de la MCC adaptée doit reposer sur le choix  
17 des seules clés de répartition ayant été modifiées et sur la méthode en soit. Ils  
18 soulignent, par ailleurs, que l'intervenant, selon les calculs qu'il a réalisés, peut  
19 conclure qu'il y a peu de changements par rapport à l'ancienne MCC.

[...]

8. **Références :** (i) B-0004, pages 25, 26 et 27  
(ii) B-0014, page 7  
(iii) R-4167-2021, B-0230, page 12  
(iv) Rapport annuel d'Hydro-Québec 2022, page 74  
(v) B-0014, page 5

**Préambule :**

La page 25 de la référence (i) présente le tableau suivant qui indique les Activités corporatives qui composent les Frais corporatifs.

**TABLEAU 10 :**  
**IMPACT DES TRANSFERTS D'ACTIVITÉS SUR LA COMPOSITION DES FRAIS CORPORATIFS**  
**(PA2022 AVANT ET APRÈS « UNE HYDRO », M\$)**

Activités corporatives	Avant Une Hydro	Après Une Hydro	Écarts
Bureaux PDG, PCA, Protectrice de la personne	3,3	3,3	-
Audit interne	7,8	7,9	0,1
Affaires corporatives et gouvernance	20,6	18,5	(2,1)
Développement durable, relations avec les communautés et communications	113,0	94,7	(18,2)
Finances	20,6	25,1	4,4
	<b>165,3</b>	<b>149,5</b>	<b>(15,8)</b>

La page 26 de la référence (i) mentionne :

*HQTD proposent la nouvelle méthode de répartition suivante pour les frais corporatifs :*

- *50 % des frais corporatifs seront répartis selon la valeur nette des immobilisations corporelles en exploitation et des contributions internes ;*
- *50 % seront répartis selon le total des charges d'exploitation de la Vue électrique.*

La référence (ii) indique que la clé de répartition de l'activité Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements est la Valeur nette des immobilisations corporelles en exploitation. Les valeurs sont les suivantes :

- Transport : 22 G\$
- Distribution : 10 G\$
- Non réglementé : 29 G\$

La référence (iii) présente la base de tarification du Transporteur pour l'année 2022. La valeur nette des immobilisations en exploitation est la suivante :

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2022: 22,525 G\$
- Au 31 décembre 2022 : 22,731 G\$
- La moyenne 13 soldes : 22,400 G\$

La référence (iv) présente la valeur comptable nette des immobilisations corporelles d'Hydro-Québec :

- Barrages et centrales hydroélectriques : 30,125 G\$
- Postes et lignes de transport: 21,629 G\$
- Postes et lignes de distribution: 9,287
- Bâtiments administratifs, équipements de télécommunications et autres : 3,802 G\$

L'AQCIE et le CIFQ constatent des valeurs différentes selon les références consultées.

**Compléments de réponses à la DDR n° 1 de l'AQCIE-CIFQ**

---

De plus, les intervenants comprennent que les immobilisations corporelles relatives à l'item Bâtiment administratifs, équipements de télécommunications et autres ne sont pas considérées pour la clé de répartition proposée.

Par ailleurs, concernant les contributions internes, la référence (iii) présente les valeurs suivantes :

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2022: 1,670 G\$
- Au 31 décembre 2022 : 2,587 G\$
- La moyenne 13 soldes : 1,795 G\$

La page 26 de la référence (i) mentionne également relativement aux frais corporatifs:

- 50 % seront répartis selon le total des charges d'exploitation de la Vue électrique

La référence (v) présente le coût complet des activités de la chaîne de valeur réparties dans la Vue électrique, soit :

- Transport : 983,9 M\$ ou incluant la Facturation interne directe 1083,4 M\$
- Distribution: 1515,6 M\$ ou incluant la Facturation interne directe 1606,4 M\$
- Non réglementé: 992,6 M\$ ou incluant la Facturation interne directe 1084,7 M\$

**Demandses :**

- 8.1 Veuillez fournir les valeurs de la volumétrie des clés de répartition «Valeur nettes des immobilisations corporelles en exploitation» du Tableau R-1.2 de la référence (ii) en M\$ plutôt qu'arrondi au milliard près (G\$), préciser la source de ces valeurs, et expliquer les différences entre ces valeurs et les valeurs des autres références citées dans le préambule de la présente section.

**Réponse :**

1 **La clé de répartition Valeur nette des immobilisations corporelles en**  
2 **exploitation a été établie en G\$ pour les fins des cheminements de coûts.**

3 **Pour obtenir ces valeurs en M\$, voir le Rapport annuel d'Hydro-Québec au**  
4 **31 décembre 2021<sup>1</sup>.**

**Complément de réponse :**

5 **La clé de répartition étant la valeur nette des immobilisations corporelles en**  
6 **exploitation, il faut exclure les immobilisations en cours, présentées à la note 7**  
7 **du Rapport annuel 2021 d'Hydro-Québec portant sur les immobilisations**  
8 **corporelles, pour obtenir les montants en G\$ utilisés pour cette clé de**  
9 **répartition.**

---

<sup>1</sup> [Rapport annuel d'Hydro-Québec 2021](#), page 80.

- 1 Par ailleurs, les valeurs nettes des immobilisations en M\$ sont présentées au  
2 tableau R-10.5 fourni en réponse à la question 10.5 de la FCEI à la pièce HQTD-2,  
3 document 4 ([B-0027](#)).